

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
École des Moussaillons, du Boisé  
Lévis**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'École des Moussaillons, du Boisé, tenue le 28 septembre 2020 via ZOOM.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame Mélissa Marceau, parent  
Madame Andrée-Anne Gaudet, parent  
Monsieur Jean-Philippe Beausoleil, parent  
Madame Katie Landry, Technicienne en éducation spécialisée  
Madame Isabelle Couture, enseignante  
Madame Cynthia Melançon, enseignante  
Madame Johanne Guay, enseignante  
Madame Sylvie Drapeau, orthopédagogue  
Monsieur Mathieu La Manna Hamelin, technicien au service de garde  
Madame Claudine Maheux, parent  
Madame Cathy Valcourt, parent  
Madame Marilyne Villemure, parent  
Madame Andréa Montminy, enseignante  
Monsieur René Jr. Purcell, membre substitut  
Madame Malyka De Visch, stagiaire

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Madame Marie-Josée Brassard, directrice  
Madame Julie Lessard, directrice adjointe

**ÉTAIT ABSENTE**

Madame Sandrine Lebrun, parent

**1. MOT DE BIENVENUE**

Madame Marie-Josée Brassard souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h06.

## 2. PRÉCISIONS SUR LES DIFFÉRENTS RÔLES

### 2.1 Rôle des membres du conseil d'établissement et rôle du président (e)

Madame Brassard présente le rôle du président. Elle précise que le mandat du président est annuel. Le président dirige la séance du conseil d'établissement, fait observer les règles de régie interne de même qu'il s'assure que tous les membres puissent s'exprimer. Madame Brassard ajoute que les pouvoirs et devoirs du président se retrouvent dans le document en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé ».

Madame Brassard mentionne que la durée du mandat des membres du conseil d'établissement est de deux ans. Elle souligne que le conseil d'établissement est un conseil paritaire à savoir qu'il y a autant de parents que de membres du personnel (sept chacun). Elle rappelle que les parents représentent tous les parents de l'école de même que les membres du personnel représentent tous les membres du personnel. Ainsi, ils n'agissent pas à titre personnel. Les membres du conseil d'établissement ont le droit de vote. Un membre peut aussi s'abstenir de voter. Madame Brassard rappelle que la direction n'a pas de droit de vote et qu'en cas d'égalité des voix, le vote du président a voix prépondérante (voir en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé »).

CE-20-21-001

### 2.2 Nomination de la présidence

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélissa Marceau, et résolu :**

**QUE** Monsieur Jean-Philippe Beausoleil soit nommé président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Beausoleil félicite tous les nouveaux membres.

### 2.3 Déclaration d'intérêts

Madame Brassard présente le document « Formulaire de déclaration d'intérêts potentiellement conflictuels d'un membre du conseil d'établissement ».

**CE-20-21-002 | 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Sylvie Drapeau, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-20-21-003 | 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Isabelle Couture, et résolu :

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

**CE-20-21-004 | 6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Brassard présente le document « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons du Boisé » remis aux membres du conseil d'établissement. Elle explique sommairement le fonctionnement. Elle précise également que toute demande d'ajout de point doit être faite au moins 6 jours avant la séance. Madame Brassard explique le point 5.3 qui concerne la période de questions au public.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Johanne Guay, et résolu :

**QUE** les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-20-21-005 7. CALENDRIER DES RENCONTRES**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Sylvie Drapeau, et résolu :

**QUE** le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit adopté avec les changements suivants :

26 janvier au lieu du 27 janvier

9 mars au lieu du 10 mars

26 avril au lieu du 28 avril

1er juin au lieu du 2 juin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-20-21-006 8. RÈGLES DE VIE (modification COVID)**

Madame Brassard présente la lettre de Mme Lemieux, directrice générale, à ajouter à nos règles de vie.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Mélissa Marceau, et résolu :

**QUE** les règles de vie soient adoptées telles que présentées avec les modifications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-20-21-007 9. MOYEN À METTRE EN PLACE (FACTURATION AUX PARENTS)**

Madame Brassard présente un moyen et explique ce que la loi veut dire. Ce moyen veut aider le parent à assumer le total de la facture. Il est proposé que le total de la facture soit étalé sur deux versements.

Donc, 10 jours après la réception de la 1<sup>ère</sup> facture, un premier versement et un 2<sup>ème</sup> versement est prévu dans la semaine du 26 janvier 2021.

Madame Valcourt se questionne si une campagne de financement pourrait être envisagée pour baisser la facture. Bonne idée mais le CE doit s'investir.

Madame Brassard mentionne que c'est le budget de l'école qui absorbe (année difficile, la pandémie fait la différence)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Johanne Guay, et résolu :

**QUE** le moyen d'étalé la facture sur deux versements soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## CE-20-21-008 10. OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LORS DE TEMPÊTE

Monsieur Mathieu La Manna Hamelin informe que le service de garde restera ouvert lors des fermetures préventives en cas de tempête pour offrir le service aux parents. Il souligne également que si la fermeture n'est pas préventive, le service de garde sera fermé.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andréa Montminy, et résolu :

**QUE** le service de garde soit ouvert lors des fermetures préventives en cas de tempête pour l'année 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. FORMATION AUX PARENTS À VENIR

Mme Brassard rappelle qu'une invitation a été envoyée par courriel pour la formation « Rôle et responsabilité d'un C.E ». Cette formation aura lieu le 15 octobre à l'école Pointe-Lévy et est également offerte aux enseignants.

Elle présente aussi diverses formations offertes aux préscolaires/1<sup>er</sup> cycle par Mme Charleen Dussault, orthophoniste.

## 12. INFORMATIONS

### 12.1 Information de la direction

- Présentation du formulaire des frais de déplacement/gardiennage
- Aucune sortie pour activités éducatives. On priorise de garder notre milieu en sécurité. Toutes les activités se feront à l'école.
- Projet classe extérieure (projet en attente présentement)
- Un mot sur la désinfection. Bravo ! à tous pour le travail fait.
- Plan de contingence/ de mesure d'urgence : beaucoup de travail est fait et beaucoup reste aussi à faire.

### 12.2 Information des enseignants

#### BOISÉ

- Mise à niveau est faite pour l'ensemble des niveaux.
- Appropriation de Seesaw autant pour les enseignantes que pour les élèves.
- Certaines s'approprient l'extension Loom pour faire des petites capsules vidéo afin de les partager dans l'éventualité en lien avec le thème de l'année qui est « tous ensemble ... ».
- En musique, petits instruments, percussions, chansons.

## MOUSSAILLONS

- Ergo et éducation physique pour le préscolaire.
- Belle adaptation pour les élèves de 4-5-6<sup>e</sup> année.
- Les enseignantes de 4-5-6<sup>e</sup> année sont à regarder les activités éducatives pour faire venir des invités à l'école.
- Beaucoup de consolidation des apprentissages et pour la 6<sup>e</sup> année en intensif, étant donné que le rythme avance assez rapidement, nous faisons la consolidation à mesure que nous avançons.
- Les enseignantes s'approprient les plates-formes numériques, en même temps que les élèves que ce soit Seesaw, Classroom ou encore Meet.(3<sup>e</sup> cycle)
- Le port du masque se passe bien. Certains petits rappels à faire, mais les élèves s'adaptent très bien.

### 12.3 Information du service de garde

- Beaucoup de désinscription à cause du télétravail. (Baisse de clientèle régulière, augmentation des dîneurs)
- Journée pédagogique de vendredi dernier : 200 enfants inscrits. Nouvelle réalité de pédago, tous en thématique.
- Ajout d'un groupe à Boisé, donc un total de 28 éducatrices, plus 1 TES à Moussailons.

### 12.4 Comité de parents

- Une rencontre a eu lieu la semaine dernière.
- Présentation du formulaire de mise en candidature.
- Élection le 6 octobre prochain
- Aucune personne dans notre district présentement.

### 12.5 Comité EHDAA

- AGA à venir le 19 octobre prochain
- Mise en candidature se termine cette semaine.

## 13. QUESTION DIVERSE

### 13.1 Campagne de financement « Camp 3 saumons »

Madame Brassard nous présente un tableau correspondant au montant amassé. Cela fait environ 64 \$/élève.

Proposition 1 : Paiement de la facture scolaire des élèves de 1<sup>ère</sup> année (52,96\$) et e 561\$ pour achat de matériel pour la cour d'école.

Proposition 2 Johanne : Achat de matériel pour la cour d'école (3272\$) principalement pour les maternelles et 1<sup>ère</sup> année.

On procède au vote.

**CE-20-21-009** | **IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Cathy Valcourt, et résolu :  
**QUE** la proposition numéro 2 soit retenue.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-20-21-010** | **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**  
**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Cathy Valcourt, et résolu :  
**QUE** la séance soit levée à 20h56.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Président/e**

---

**Directrice**